



Le SAS³⁸

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

Le service d'accès aux soins est un service universel constitué de 2 volets-clés :

- Une réponse aux appels organisée, en journée, entre médecins urgentistes et médecins généralistes lorsque l'accès au médecin traitant n'est pas possible en première intention
- Une plateforme numérique pour la prise des rendez-vous médicaux

Le SAS permet d'apporter une réponse adaptée à la situation du patient lorsque le médecin traitant n'est pas disponible : un conseil médical, un rdv pour une consultation chez un médecin généraliste, l'engagement d'un SMUR, etc.



PARTICIPER AU SAS EN TANT QUE LIBÉRAL



Régulateur médical

- Je me rapproche de l'association de régulation de l'Isère.

 AMRL
medecinsregulateurs38m@gmail.com

Effecteur médical

- Je mets sur mon agenda 2h/semaine de SNP visible pour le SAS *

* Après orientation par le 15, application de la majoration acte SNP, voir décision du 12 mai 2023.

- Je m'inscris sur la plateforme numérique SAS
 <https://sas.sante.fr>
- Je me rapproche de l'association d'effecteurs de l'Isère.

 FIPSEL
sas38.fipsel@gmail.com





Le SAS⁴²

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

Le service d'accès aux soins est un service universel constitué de 2 volets-clés :

- Une réponse aux appels organisée, en journée, entre médecins urgentistes et médecins généralistes lorsque l'accès au médecin traitant n'est pas possible en première intention
- Une plateforme numérique pour la prise des rendez-vous médicaux

Le SAS permet d'apporter une réponse adaptée à la situation du patient lorsque le médecin traitant n'est pas disponible : un conseil médical, un rdv pour une consultation chez un médecin généraliste, l'engagement d'un SMUR, etc.



PARTICIPER AU SAS EN TANT QUE LIBÉRAL



Régulateur médical

• Je me rapproche de l'association de régulation de la Loire.

 **FAPSUM**
pds.loire@gmail.com

Effecteur médical

• Je mets sur mon agenda 2h/semaine de SNP visible pour le SAS *

* Après orientation par le 15, application de la majoration acte SNP, voir décision du 12 mai 2023.

• Je m'inscris sur la plateforme numérique SAS
 <https://sas.sante.fr>

• Je me rapproche de l'association d'effecteurs de la Loire.

 **SAS LIB42**
coordinationsaslib42@gmail.com





Le SAS⁶³

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

Le service d'accès aux soins est un service universel constitué de 2 volets-clés :

- Une réponse aux appels organisée, en journée, entre médecins urgentistes et médecins généralistes lorsque l'accès au médecin traitant n'est pas possible en première intention
- Une plateforme numérique pour la prise des rendez-vous médicaux

Le SAS permet d'apporter une réponse adaptée à la situation du patient lorsque le médecin traitant n'est pas disponible : un conseil médical, un rdv pour une consultation chez un médecin généraliste, l'engagement d'un SMUR, etc.



PARTICIPER AU SAS EN TANT QUE LIBÉRAL



Régulateur médical

- Je me rapproche de l'association de régulation du Puy-de-Dôme.

 Régulation 63
dr.pierre.chaput@gmail.com

Effecteur médical

- Je mets sur mon agenda 2h/semaine de SNP visible pour le SAS *

* Après orientation par le 15, application de la majoration acte SNP, voir décision du 12 mai 2023.

- Je m'inscris sur la plateforme numérique SAS
 <https://sas.sante.fr>
- Je me rapproche de l'association d'effecteurs du Puy-de-Dôme.
 SAS 63 ambulatoire
coordination.sas63@gmail.com





Le SAS⁶⁹

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

Le service d'accès aux soins est un service universel constitué de 2 volets-clés :

- Une réponse aux appels organisée, en journée, entre médecins urgentistes et médecins généralistes lorsque l'accès au médecin traitant n'est pas possible en première intention
- Une plateforme numérique pour la prise des rendez-vous médicaux

Le SAS permet d'apporter une réponse adaptée à la situation du patient lorsque le médecin traitant n'est pas disponible : un conseil médical, un rdv pour une consultation chez un médecin généraliste, l'engagement d'un SMUR, etc.



PARTICIPER AU SAS EN TANT QUE LIBÉRAL



Régulateur médical

- Je me rapproche de l'association de régulation du Rhône.

 AMR 69
regulationliberale69@gmail.com

Effecteur médical

- Je mets sur mon agenda 2h/semaine de SNP visible pour le SAS *

* Après orientation par le 15, application de la majoration acte SNP, voir décision du 12 mai 2023.

- Je m'inscris sur la plateforme numérique SAS
 <https://sas.sante.fr>
- Je me rapproche de l'association d'effecteurs du Rhône.

 AEL 69
contactael69@gmail.com





Le SAS⁷³

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

Le service d'accès aux soins est un service universel constitué de 2 volets-clés :

- Une réponse aux appels organisée, en journée, entre médecins urgentistes et médecins généralistes lorsque l'accès au médecin traitant n'est pas possible en première intention
- Une plateforme numérique pour la prise des rendez-vous médicaux

Le SAS permet d'apporter une réponse adaptée à la situation du patient lorsque le médecin traitant n'est pas disponible : un conseil médical, un rdv pour une consultation chez un médecin généraliste, l'engagement d'un SMUR, etc.



PARTICIPER AU SAS EN TANT QUE LIBÉRAL



Régulateur médical

- Je me rapproche de l'association de régulation de la Savoie

 [ARLSNP73
contact@arlsnp73.fr](mailto:contact@arlsnp73.fr)

Effecteur médical

- Je mets sur mon agenda 2h/semaine de SNP visible pour le SAS *

* Après orientation par le 15, application de la majoration acte SNP, voir décision du 12 mai 2023.

- Je m'inscris sur la plateforme numérique SAS
 <https://sas.sante.fr>
- Je me rapproche de l'association d'effecteurs de la Savoie.

 [ARLSNP73
contact@arlsnp73.fr](mailto:contact@arlsnp73.fr)





Le SAS⁰¹

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

Le service d'accès aux soins est un service universel constitué de 2 volets-clés :

- Une réponse aux appels organisée, en journée, entre médecins urgentistes et médecins généralistes lorsque l'accès au médecin traitant n'est pas possible en première intention
- Une plateforme numérique pour la prise des rendez-vous médicaux

Le SAS permet d'apporter une réponse adaptée à la situation du patient lorsque le médecin traitant n'est pas disponible : un conseil médical, un rdv pour une consultation chez un médecin généraliste, l'engagement d'un SMUR, etc.



PARTICIPER AU SAS EN TANT QUE LIBÉRAL



Régulateur médical

- Je me rapproche de l'association de régulation de l'Ain.

 APSUM01
coral.guichard@gmail.com

Effecteur médical

- Je mets sur mon agenda 2h/semaine de SNP visible pour le SAS*

* Après orientation par le 15, application de la majoration acte SNP, voir décision du 12 mai 2023.

- Je m'inscris sur la plateforme numérique SAS
 <https://sas.sante.fr>
- Je me rapproche de l'association d'effecteurs de l'Ain.

 APSUM01
coral.guichard@gmail.com





Le SAS

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

Le service d'accès aux soins est un service universel constitué de 2 volets-clés

- Une réponse aux appels organisée, en journée, entre médecins urgentistes et médecins généralistes lorsque l'accès au médecin traitant n'est pas possible en première intention
- Une plateforme numérique pour la prise des rendez-vous médicaux

Le SAS permet d'apporter une réponse adaptée à la situation du patient lorsque le médecin traitant n'est pas disponible : un conseil médical, un rdv pour une consultation chez un médecin généraliste, l'engagement d'un SMUR, etc.



PARTICIPER AU SAS EN TANT QUE LIBÉRAL



Régulateur médical

- Je me rapproche de l'association de régulation de mon département.

Effecteur médical

- Je mets sur mon agenda 2h/semaine de SNP visible pour le SAS *
* Après orientation par le 15, application de la majoration acte SNP, voir décision du 12 mai 2023.
- Je m'inscris sur la plateforme numérique SAS
<https://sas.sante.fr>
- Je me rapproche de l'association d'effecteurs de mon département.

